

DÉLIBÉRATION
Du Conseil d'Administration
De l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes (ENSCR)

Séance du vendredi 14 mars 2025

Délibération n° 2025-03-03

Point 3 : Vie étudiante : CVEC – Validation des dépenses de l'année universitaire 2023-2024

Vu les articles L 841-5 et D 841-2 à D 841-11 du code de l'éducation

Vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants,

Le Conseil d'Administration prend connaissance de l'état des dépenses relatives à la CVEC pour l'année universitaire 2023-2024 et de l'utilisation des crédits CVEC pour cette même année.

Ces dépenses s'élèvent aux montants suivants :

- Domaine santé : 7939 €
- Domaine social : 3400 €
- Domaine sport : 6364.70 €
- Appels à projet sur initiatives étudiantes : 12963.18 €

Total versé en 2023-2024 : 30666.88 € €

Les crédits CVEC utilisés pour l'année universitaire 2023-2024, d'un montant de 30666,88 € sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés

Membres composant le conseil : 24

Membres en exercice : 24

Quorum : 13

Membres présents ou représentés : 23

Présents : 16

Représentés : 7

Votes :

Refus de participer au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 23

Visa de la présidente
Patricia FOMPEYRINE



Délibération adoptée

Document(s) envoyé précédemment : Document présenté en séance

Extrait envoyé au Recteur Chancelier des Universités le : 18/03/2025

UTILISATION DES CRÉDITS CVEC 2023-24

▪ **Domaine social : 3400 €**

Formation prévention des risques VSS pour les bureaux des associations : 1400 €

Aide financière 2 bourses d'urgence : 1 400 et 600 €

▪ **Domaine santé : 7939 €**

Contribution au Service de Santé des Etudiants (SSE) : 7939 €

▪ **Domaine sport : 6364,70 €**

Complément de financement du City Stade : 6364,70 €

▪ **Appel à projet sur initiative étudiante : 12963,18 €**

Santé : 1161,02 €

Sport : 4307,35 €

Social : /

Accueil : 2829,19 €

Culture : 4665,62 €

Autre : /

2023-2024 : 30666,88 € utilisés

VOTE